

Procès-verbal de la 28<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 14 avril 2015, de 18 h 57 à 22 h 01 (points 1 à 9.2), au bureau du district, 425 rue Champlain, à Dieppe.

## **PRÉSENCES**

### **Conseil d'éducation**

Monsieur Réal Allain  
Monsieur Gilles Bourque, président  
Monsieur Gilles Cormier  
Monsieur Michel Côté  
Monsieur Joël Émond  
Monsieur Marc LeBlanc  
Monsieur Roger Martin, vice-président  
Monsieur Gérard McKen  
Madame Pamela Robichaud  
Monsieur Willy Wilondja

### **District scolaire francophone Sud**

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED  
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage  
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers  
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines  
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques  
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

## **ABSENCES**

Madame Monique Poirier  
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage  
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage  
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance  
Monsieur Richard Lemay, directeur des services de soutien à l'apprentissage (*intérim*)

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 18 h 57 en demandant que la présentation en lien avec le point 6.1 soit faite dès maintenant.

### 6.1 Matière pédagogique : matières scolaires – français et littérature

Madame Fernande Paulin, agente pédagogique, et Madame Martine Girouard, responsable des services intégrés, ont présenté une mise à jour dans les dossiers de français et de littérature au sein du district scolaire. En tenant compte des diverses réalités du district, elles ont brossé un tableau des grandes lignes du programme d'études de français/littérature et ont présenté une variété d'initiatives et de pratiques gagnantes qui sont offertes dans nos écoles voulant placer l'élève au centre de ses apprentissages.

Tel qu'il est stipulé dans le programme d'études : « *Le français est non seulement au service de la pensée et de la communication, mais il sert d'outil d'apprentissage dans l'acquisition des savoirs reliés aux autres disciplines d'enseignement. Donc, on saurait minimiser son importance sans compromettre la capacité des élèves de répondre aux exigences de la société d'aujourd'hui et de demain.* »

Le président a remercié mesdames Paulin et Girouard pour leur présentation.

Il poursuit en informant les membres que la Semaine nationale de l'action bénévole se déroule du 5 au 11 avril et il profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui travaillent au sein des écoles et dans les communautés scolaires du DSF-S.

## 2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Madame Monique Poirier a motivé son absence.

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

**2015-04-14 – CED – DSF-S – 228**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Gérard McKen, Roger Martin)**

### Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (10 mars 2015)
5. Questions découlant du procès-verbal (10 mars 2015)
6. Point d'information
  - 6.1 Matière pédagogique : Matières scolaires – français et littérature
7. Questions du public
8. Politiques
  - 8.1 Méthode de gouverne

- a) Politique 1.9 – Cout de la gouverne
- b) Budget de la gouverne - liste des événements annuels
- c) Politique 1.5 – Cycle de planification du Conseil
- d) Comité de planification des installations scolaires
- e) Choix du nom de l'école au nord de Fredericton – lettre du comité

Pause

- 8.2 Limite à la direction générale
  - a) Politique 3.10 – Transport scolaire
  - b) Suivi au rapport de vérification de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil : plan pour l'inspection directe
  - c) Rapport de vérification de la Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux
- 9. Points d'information de la présidence
  - 9.1 Identification des 3 efficacités (rencontre du Caucus libéral)
  - 9.2 Budget 2015-2016
  - 9.3 Examens des limites des sous-districts
  - 9.4 Participation des CPAE au congrès de la FCENB 2015
  - 9.5 Changements à la politique 409
  - 9.6 Lettre de la FCENB – droit de vote à 16 ans
  - 9.7 Lettre – CPAE de l'école Sainte-Anne (examens de français – 11<sup>e</sup>)
  - 9.8 Metropolis 2015
  - 9.9 Candidature – poste de conseiller au conseil communautaire – Centre Ste-Anne
  - 9.10 Prix Jean-Robert-Gauthier (FNCSF)
- 10. Points d'information de la direction générale
  - 10.1 Rapport financier – DSF-S
  - 10.2 Rapport financier – CED
  - 10.3 Feuillet d'information pour les députés
  - 10.4 Journée de réflexion sur la langue – 9 mai
  - 10.5 BI – école Sainte-Anne
- 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 12. Levée de la séance

### **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Le président indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question de la discussion en lien avec le point 8.1e) – *Choix du nom de l'école au nord de Fredericton – lettre du comité*. Le conseiller LeBlanc indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question de la discussion en lien avec les points 8.1d) – *Comité de planification des installations scolaires* et 9.9 – *Candidature – poste de conseiller au conseil communautaire – Centre Ste-Anne* – il ne participera pas à la discussion.

### **4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (10 mars 2015)**

**2015-04-14 – CED – DSF-S – 229**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2015 tel qu'il a été présenté. (Gérard McKen, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

**5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (10 mars 2015)**

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 27<sup>e</sup> assemblée ordinaire ont donné lieu au suivi que voici :

- a) 11.3 – Feuilles des conseillers : la deuxième version du feuillet destiné à mieux informer la population sur le rôle et la vision du Conseil d'éducation du DSF-S a été distribuée aux membres lors de la dernière réunion. Les membres du CED sont invités à le réviser et à faire parvenir leurs commentaires à Madame Jeanelle Thériault avant le 24 avril. L'échéancier pour la publication de ce feuillet est le début mai. Un courriel sera envoyé aux membres à titre de rappel.

**6. Point d'information (6.1 – Matière pédagogique)**

Ce point a été discuté en début de réunion.

**7. Questions du public**

Il n'y a pas eu de questions du public.

**8. Politiques**

**8.1 Méthode de gouverne**

a) Politique 1.9 – cout de la gouverne

Le comité de la gouvernance et des politiques a présenté la Politique 1.9 avec les modifications qui avaient été suggérées par le Conseil. À la lumière des discussions, le Conseil a suggéré d'autres modifications : au point 1.9.2, la phrase « *Ces fonds sont utilisés pour* » se lira comme suit : « *Ces fonds peuvent être utilisés pour* » et les paragraphes 1.9.2 b) et 1.9.2 c) seront supprimés.

**2015-04-14 – CED – DSF-S – 230**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la Politique 1.9 – Cout de la gouverne telle qu'elle a été modifiée. (Marc LeBlanc, Michel Côté)**

**Unanimité**

La version modifiée de la Politique 1.9 sera placée sur le site Web.

b) Budget de la gouverne – liste des événements annuels

Les membres ont passé en revue le budget de la gouverne et la liste des événements annuels auxquels participent les membres du CED (congrès, forums, formations, etc.), incluant les frais

d'inscription. Le conseiller LeBlanc a suggéré une réduction de 10% au budget de 2015-2016. Un autre conseiller est d'accord avec lui et demande au directeur des services administratifs et financiers d'identifier les comptes où les montants n'ont pas été dépensés dans le budget 2014-2015 et de voir s'il est possible de réduire le budget dans ces comptes. Le président, la direction générale et le directeur des services administratifs et financiers feront l'évaluation des besoins en lien avec le budget du CED (services de consultation et la liste des activités) et soumettront une ébauche au Conseil lors de la prochaine réunion.

En ce qui a trait à la liste des événements annuels, certains membres sont d'avis que la participation à certains événements, c'est-à-dire le nombre de membres à y participer, devrait être réduite et de trouver un moyen de rendre la participation des membres plus tangible collectivement.

À la lumière des discussions, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

**2015-04-14 – CED – DSF-S – 231**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter la liste des événements annuels telle qu'elle a été présentée. (Réal Allain, Gérard McKen)**

**Majorité (contre : Joël Émond, Marc LeBlanc)**

Un membre a aussi fait valoir l'importance de donner un mandat clair aux personnes qui participeront à des événements et à des conférences pour représenter le Conseil. Il souhaite que les participantes et les participants à ces rencontres connaissent à l'avance les attentes au niveau du contenu à rapporter à la table du Conseil et à partager avec les autres membres. Le Conseil est d'accord avec cette suggestion.

Le congrès et l'AGA 2015 de la FNCSF auront lieu à Terre-Neuve. Les participantes et les participants à ces activités sont invités à faire leur réservation le plus rapidement possible. Nous tenterons d'obtenir une ébauche du programme. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

**c) Politique 1.5 – Cycle de planification du Conseil**

Les membres ont passé en revue l'ébauche du plan de travail du CED (2015-2016). Suite à un tour de table, il a été convenu que la session de formation et de planification du CED aura lieu le 19 septembre. La gestion formelle sera un des sujets discutés. Un courriel sera envoyé aux membres afin de les inviter à soumettre des sujets.

**2015-04-14 – CED – DSF-S – 232**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter le plan de travail du CED 2015-2016 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Pamela Robichaud)**

**Unanimité**

**d) Comité de planification des installations scolaires**

Le comité s'est réuni le 26 mars dernier. Le président du comité a fait un bref compte rendu de cette rencontre lors de la réunion du CED. Il informe les membres du Conseil que le comité

présentera la planification des immobilisations du DSF-S en prévision de l'exercice financier 2016-2017 lors de la prochaine réunion. Le dossier des devis pédagogiques de Rogersville et de Dieppe avance bien et les devis sont presque terminés. À cet effet, le comité informe le Conseil qu'il est possible que le CED soit convoqué à une réunion extraordinaire afin d'approuver ces devis et de les envoyer à Fredericton dans les meilleurs délais.

En ce qui a trait à l'étude démographique, le Conseil réitère que l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques remettra les autres rapports dans l'ordre suivant :

- 1) Extrême sud de Kent et Memramcook, Bouctouche, Shédiac, Fredericton, St-Jean;
- 2) Richibouctou et Baie-Ste-Anne, Rogersville, Miramichi, St- Louis.

À noter que le conseiller LeBlanc n'a pas participé aux discussions.

**e) Choix du nom de l'école au nord de Fredericton – lettre du comité**

Le président étant en conflit d'intérêts cède son siège au vice-président et quitte la salle de réunion.

Les membres ont passé en revue le contenu de la lettre du comité de dénomination de la nouvelle école au nord de Fredericton dans laquelle cinq noms ont été suggérés.

**2015-04-14 – CED – DSF-S - 233**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte les recommandations du comité de dénomination et que les trois premiers noms soient envoyés au ministre. (Gérard McKen, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

Les trois noms seront envoyés au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Le président reprend le siège de la présidence.

**8.2 Limites à la direction générale**

**a) Politique 3.10 – Transport scolaire**

Le comité de la gouvernance et des politiques préconise une harmonisation des deux politiques de transport scolaire. À cette fin, le comité a proposé deux ébauches de la politique 3.10 au Conseil, en tenant compte des normes particulières afin de respecter les différences selon la région du district scolaire. Un conseiller est d'avis que la politique devrait être uniforme pour l'ensemble du territoire du DSF-S.

Cependant, sachant que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est présentement à réviser les normes provinciales, le Conseil préfère attendre les nouvelles normes. Cette politique reviendra à l'étude dans un avenir plus ou moins rapproché.

**2015-04-14 – CED – DSF-S - 234**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte l'ébauche 2 de la Politique 3.10 – Transport scolaire telle qu'elle a été présentée. (Gilles Cormier, Marc LeBlanc)**

**Majorité (contre : 1)**

La Politique 3.10 sera placée sur le site Web.

**b) Suivi au rapport de vérification de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil : plan pour l'inspection directe**

La version révisée du rapport présenté au CED lors de la dernière réunion a été placée au cahier (ajout de « *dans les médias sociaux* » à la page 2). Puisque ce rapport de vérification utilise la méthode de l'inspection directe, la préparation du questionnaire a été confiée au comité de la gouvernance et des politiques. Or, faute de temps, ce suivi n'a pas encore été fait. Ce point reviendra à une prochaine réunion.

**c) Rapport de vérification de la politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux**

La directrice générale a préparé un rapport de vérification de la politique 3.7. Quelques erreurs ont été notées et seront corrigées.

Le conseiller LeBlanc désire connaître le nombre de personnes qui ont postulé pour un poste de direction d'école. Cette information sera fournie lors de la prochaine réunion.

Un conseiller a suggéré d'ajouter un point à la politique 3.7, soit l'endroit où ont lieu les entrevues – les entrevues devraient avoir lieu dans la région où est située l'école. Un autre conseiller est d'avis qu'il devrait quand même y avoir un membre du CED présent aux entrevues dans le cas où le membre d'un sous-district concerné ait un empêchement.

**2015-04-14 – CED – DSF-S - 235**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport préparé par la directrice générale tel qu'il a été présenté parce qu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la politique 3.7 est raisonnable et il accepte les évidences énumérées dans le rapport. (Réal Allain, Pamela Robichaud)**

**Unanimité**

**2015-04-14 – CED – DSF-S - 236**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'une clarification soit apportée au point 3.7.7 de la politique 3.7 afin de préciser le rôle de la conseillère ou du conseiller scolaire lors de l'embauche d'une direction d'école. (Gérard McKen, Marc LeBlanc)**

**Unanimité**

Ce point est confié au comité de la gouvernance et des politiques.

**2015-04-14 – CED – DSF-S - 237**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'une clarification soit apportée à la politique 3.7 en lien avec le lieu des entrevues. (Willy Wilondja, Gérard McKen)**

**Unanimité**

Ce point est confié au comité de la gouvernance et des politiques.

## **9. Points d'information de la présidence**

### **9.1 Identification des 3 efficacités (rencontre du Caucus libéral)**

En prévision de la rencontre avec le Caucus libéral qui aura lieu le 27 avril prochain, il a été convenu que le Conseil présenterait le résultat de ses délibérations concernant 3 efficacités possibles dans le système scolaire. Or, lors de la dernière rencontre, les sujets suivants ont été retenus :

1. Système de compensation et de valorisation pour diminuer les journées d'absence
2. Nos bibliothèques publiques/scolaires
3. Semaine de quatre jours pour les élèves
4. Permettre aux élèves d'apporter leurs appareils électroniques (iPad, iPod, tablette, portable, etc.) et d'avoir accès à l'Internet (économies livres, etc.)
5. Économiser les fuites d'énergie (chaleur, électricité, eau, lumières, etc.)

Dans le but de prendre une décision informée sur le choix de 3 mesures parmi les 5, le Conseil a demandé au personnel d'identifier des données pour appuyer et documenter les mesures proposées. À la lumière des discussions, le Conseil présentera les 5 priorités qui ont été retenues.

**2015-04-14 – CED – DSF-S - 238**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que Conseil présente les 5 priorités qui ont été retenues. (Gérard McKen, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

### **9.2 Budget 2015-2016**

Le budget provincial déposé le 31 mars dernier se veut un budget voulant redresser les finances publiques de la province. Au moment présent, nous n'avons pas encore reçu des échos du budget du district 2015-2016 car le ministre doit défendre les crédits budgétaires à l'Assemblée législative. Déjà, nous savons qu'il y aura une augmentation au budget global en éducation de 3,1% essentiellement attribuée à la croissance de la masse salariale. De plus, le gouvernement a pris la décision de « *veiller à ce que les effectifs des enseignants reflètent mieux la réalité démographique du Nouveau-Brunswick; le nombre d'élèves qui fréquentent les écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année a diminué de plus de 20 pour cent depuis 2000, alors que le nombre d'enseignants a augmenté.* » (Discours du budget). Puisque le DSF-S continue d'être le seul district en croissance démographique, nous souhaitons que cette mesure respectera son intention.



Un conseiller mentionne qu'il est 21 h 56 et il reste encore beaucoup de points à l'ordre du jour. Les membres s'entendent pour terminer les points de l'ordre du jour le mercredi 22 avril après la session de travail :

- 18 h 30 à 20 h : session de travail
- 20 h à 21 h 30 : réunion extraordinaire du CED pour terminer les points du présent ordre du jour :

9. Points d'information de la présidence

- 9.3 Examen des limites des sous-districts
- 9.4 Participation des CPAE au Congrès de la FCENB 2015
- 9.5 Changements à la politique 409
- 9.6 Lettre de la FCENB – droit de vote à 16 ans
- 9.7 Lettre – CPAE de l'école Sainte-Anne (examens de français - 11<sup>e</sup>)
- 9.8 Metropolis 2015
- 9.9 Candidature – poste de conseiller au conseil communautaire - Centre Ste-Anne
- 9.10 Prix Jean-Robert-Gauthier (FNCSF)

10. Points d'information de la direction générale

- 10.1 Rapport financier – DSF-S
- 10.2 Rapport financier – CED
- 10.3 Feuillelet d'information pour les députés
- 10.4 Journée de réflexion sur la langue – 9 mai
- 10.5 Baccalauréat international – école Sainte-Anne

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

**12. Levée de la séance**

22 h 01

---

Gilles Bourque  
Président

---

Monique Boudreau  
Secrétaire